



Mulhouse, le 28 octobre 2013

CONVOCATION à ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Chers membres,

Conformément à nos statuts, la 56ème Assemblée générale annuelle du Touring Plongée Mulhouse aura lieu le

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013 à 19h30

au Centre Sportif Régional de l'Illberg (salle de l'Auditorium)
rue des frères Lumière à 68 200 Mulhouse (à 300m du Stade Nautique)

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du P.V. de la dernière Assemblée Générale
2. Rapport du Président
3. Rapport du Trésorier
 - rapport des réviseurs aux comptes
 - approbation de l'exercice écoulé. Quitus
 - élection (ou réélection) des réviseurs aux comptes pour le nouvel exercice à venir
4. Budget prévisionnel 2014 et fixation des nouvelles cotisations.
5. Approbation des rapports des responsables de Commissions :
 - commission technique (Manuel SCHULLER)
 - commission licence (Dominique BANNWARTH)
 - commission matériel (Pascal FISCHER)
 - commission apnée (Arnaud PONCHE)
 - commission médicale (Mathieu VEUILLET)
 - commission hockey sub (Stéphane BARDET)
 - commission audiovisuel (Serge BELTZER)

Adresse du siège social: 22f boulevard Stoessel 68200 MULHOUSE
Association inscrite au Tribunal de Mulhouse Vol XL II Folio 31
Affiliation O.M.S. n° 149 F.F.E.S.S.M. n° 06.68.131
Agrément Ministère du Temps Libre Jeunesse et Sport n° 42.84.68.S

6. Décharge globale au Comité Directeur.

7. Modification des statuts

Proposition de modification de l'Article 6 des Statuts soumise au vote

Ancien article

Article 6 - COTISATIONS

La cotisation dûe par chaque catégorie de membres, sauf pour les membres d'honneur, est fixée annuellement par l'Assemblée Générale, sur proposition du Comité de Direction.

Nouvel article

Article 6 - COTISATIONS

La cotisation dûe par chaque catégorie de membres est fixée annuellement par le Comité Directeur avant le 15 septembre de chaque année.

Le club se charge de recouvrer en plus de cette cotisation les frais concernant la licence fédérale, l'assurance avec propositions de diverses options et l'éventuel abonnement à Subaqua.

8. Points divers

9. Le mot du Président et clôture de la 56ème Assemblée Générale du T.P.M.

10. Le pot de l'amitié.

Recevez, chers membres, l'expression de nos très cordiales et sportives salutations.

Pour le Comité Directeur

Michel WERMUTH

Président du Touring Plongée Mulhouse



Si vous ne pouvez assister personnellement à l'AG, pensez à transmettre votre POUVOIR à une tierce personne. C'est IMPORTANT, non seulement pour les votes mais également pour atteindre le quota de personnes nécessaire à la tenue de l'assemblée générale (nota : 2 pouvoirs maximum par membre).

La présente convocation avec son pouvoir, les rapports et les bilans sont disponibles au format PDF à l'adresse <http://www.tpm68.com/s/content/ag-2012> et seront également disponibles en version papier à l'entrée, le jour de l'AG, en nombre limité.

POUVOIR

Je soussigné(e)..... demeurant

à

. membre de l'association Touring Plongée Mulhouse, donne pouvoir à

Adresse du siège social: 22f boulevard Stoessel 68200 MULHOUSE

Association inscrite au Tribunal de Mulhouse Vol XL II Folio 31

Affiliation O.M.S. n° 149 F.F.E.S.S.M. n° 06.68.131

Agrément Ministère du Temps Libre Jeunesse et Sport n° 42.84.68.S

M.(Mme).....

aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du T.P.M. du 22 novembre 2013 et, l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et tous scrutins prévus au dit ordre du jour.

Fait à, le2013 Signature :

(précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir")